

Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Général

Monsieur le Directeur,
Monsieur le Président du Conseil de surveillance
Monsieur le Président de la CME
Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine

Au début de chaque année, pour respecter la tradition, il est de bon ton d'échanger les vœux. Vœux de bonheur, de joie, de santé, chacun souhaite le meilleur pour l'autre. C'est aussi le temps de la réflexion, des bonnes résolutions et des projets pour l'année à venir.

Concernant le personnel de la Santé Mentale, présent cet après midi à la cérémonie à laquelle vous nous conviez, avant même que vous vous soyez exprimé, et où, vous ne manquerez pas de nous souhaiter à tous une bonne année 2011, l'année commence sous de mauvais auspices.

Dans le cadre général de réduction des effectifs du CHU, vous considérez que le pôle de Santé Mentale doit aussi payer sa contribution et dans les faits vous supprimez 4 postes aides soignants. Ces suppressions s'ajoutent aux départs en retraite non remplacés, ainsi les équipes sont redimensionnées à la baisse.

Bien entendu nous sommes d'accord pour dire que l'activité de psychiatrie fait partie intégrante du CHU, cependant nous attirons votre attention sur la spécificité de la prise en charge de la santé mentale. Dans d'autres services, le matériel et la technologie prennent une part non négligeable de l'investissement, en psychiatrie c'est l'humain qui représente la plus grosse part des dépenses. C'en est ainsi partout en France dans les services de psychiatrie.

Diminuer les personnels présents auprès des patients dans ce domaine d'activité, c'est faire courir un risque important au patient lui-même, aux soignants et aux autres patients. C'est remettre en cause, ou affaiblir la portée des projets de l'équipe soignante dans sa globalité, notamment l'éducation thérapeutique du patient, l'éducation des familles autour de la schizophrénie etc. ...

Ce qui pourrait être considéré comme un effectif plus important en Santé Mentale, comparé aux autres activités, n'est pas le fruit du hasard. C'est une réponse des pouvoirs publics à des événements dramatiques qui ont fait la une de l'actualité dans un passé récent.

Les syndicats CFDT CGT FO SUD s'opposent à toutes tentatives d'économies dans ce secteur, au travers d'une réduction d'effectif. Au regard du risque latent, d'un patient qui à tout moment peut être violent, voir extrêmement violent, nous affirmons que vous commettez une erreur lourde de conséquences à poursuivre votre orientation.

Aussi, le personnel du pôle de Santé Mentale, les organisations syndicales CFDT CGT FO SUD attendent de vous, autre chose que des vœux. C'est un choix que vous devez faire, assurer la sécurité du service de psychiatrie indépendamment des considérations économiques.

En réponse au courriel de la Direction des Ressources Humaines, les organisations syndicales lèvent le préavis de grève du jeudi 13 janvier.

Nous vous remercions de votre attention

Caen le 12 janvier 2011